

Réf: Dossier N° : 52568

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ALVYNN ASSURANCE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ABATTA PALMERAIE, BD 25 E

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Juil 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ALVYNN ASSURANCE » .

Objet: assurance. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ABATTA PALMERAIE, BD 25 E

GERANT: Madame ANZOUAN ANNE ELISE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-19478 du 27/07/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18272 du 27/07/2018

